Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
410ème REGIMENT D'INFANTERIE **HISTORIQUE SOMMAIRE** **1914-1918**	**Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **Collection Jean-Luc DRON**
Référence : **PARIS** **HENRI CHARLES-LAVAUZELLE, EDITEUR MILITAIRE** **1920**	Transcripteurs : **Paul CHAGNOUX** **Jean-Luc DRON** Date : **2010**

Ancestramil

410e Régt d'Infanterie. Monographie sommaire du régiment pendant la guerre 1914-1918. Paris. Henri Charles-Lavauzelle, éditeur militaire, 1920. Numérisé par Paul CHAGNOUX et Jean-Luc DRON, 2010.

410e Régt d'Infanterie

MONOGRAPHIE SOMMAIRE

DU RÉGIMENT

Pendant la guerre 1914-1918



PARIS
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE
Éditeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124
—
MÊME MAISON A LIMOGES
—
1920

410e Régt d'Infanterie. Monographie sommaire du régiment pendant la guerre 1914-1918. Paris. Henri Charles-Lavauzelle, éditeur militaire, 1920. Numérisé par Paul CHAGNOUX et Jean-Luc DRON, 2010.

410ème Régiment d'Infanterie

MONOGRAPHIE SOMMAIRE

DU REGIMENT

Pendant la guerre 1914-1918

An Inamil



PARIS
Henri CHARLES-LAVAUZELLE
Editeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124

MEME MAISON A LIMOGES

1920

410ème REGIMENT D'INFANTERIE

1915
Formation du régiment – La Somme

Le 410e R.I. fut formé le 31 mars 1915 au camp de Coëtquidan (Morbihan). Ce fut, dès le début, un régiment de jeunes où, à part quelques vétérans des premiers mois de la campagne de 1914, la classe 1915 fournit les premiers éléments et le plus gros effectif.

Le 1er bataillon avait été constitué par des dépôts bretons de la 10e région, le 2e bataillon par des dépôts bretons et normands de la même région, le 3e par des dépôts de l'Est refoulés en Bretagne à la suite de l'invasion de 1914.

Le lieutenant-colonel de **CHAUNAC de LANZAC** prit le commandement du régiment nouvellement formé.

Après avoir passé par le camp de Mailly, où il entra dans la 151e Division, le 410e monta pour la première fois en secteur, le 27 avril 1915, dans la Somme, entre Bray et Fricourt.

LE BOIS FRANÇAIS – LE BAPTEME DU FEU –

LE PREMIER PRISONNIER

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, le régiment reçut le baptême du feu. A 20 h 30, l'ennemi fit exploser une mine sous le bois Français, dont la garnison comprenait la 2e compagnie renforcée par une section et demie de la 4e compagnie. Malgré les pertes relativement élevées (21 tués, dont 1 officier, et 24 blessés), les hommes conservèrent leur sang-froid et firent, sur les tranchées allemandes, un feu si violent que l'ennemi ne put en sortir malgré ses cris répétés de « Worwaerts ! » (En avant !), cependant qu'une escouade de la 2e compagnie occupait l'entonnoir[1].

Cette guerre de mines se poursuivit de part et d'autre tant que le régiment occupa le bois Français. Les hommes s'étaient habitués au danger de sauter d'un moment à l'autre. Leurs chefs leur donnaient d'ailleurs les plus beaux exemples de sang-froid ; le sous-lieutenant **THEZE**[2] entre autres, qui venait passer ses nuits près de ses guetteurs et dormait dans la tranchée de première ligne plutôt que de coucher dans son abri.

Le 2e bataillon, détaché alors du régiment, tenait, à quelques centaines de mètres à gauche, un secteur relativement calme où, une nuit du début de mai, une des patrouilles de la 7e compagnie (sergent **Le BOURDONNEC**, caporal **Le BATARD**, soldats **Le BORGNE** et **Le**

[1] Voir récit annexé n° 1.
[2] Tombé au champ d'honneur le 14 juin 1915.

CARS) tua deux allemands dont elle rapporta les cadavres et s'empara d'un prisonnier, la première capture du régiment.

Au cours d'un coup de main effectué le 19 juillet 1915 par des éléments du 403e, les unités du 410e, voisines, souffrirent beaucoup du bombardement ennemi, mais se maintinrent sur leurs positions, sans la moindre défaillance ; la 10e compagnie qui avait repoussé deux contre-attaques, eut alors ce beau geste : lorsque son commandant de compagnie passa devant elle, blessé et soutenu par deux brancardiers, spontanément, les hommes se levèrent, malgré la violence du bombardement, et présentèrent les armes, aussi droits et aussi calmes qu'à l'exercice.

De tels gestes caractérisent bien le noble esprit d'une troupe dont ils sont l'honneur, tout comme celui du chef qui sait inspirer à ses hommes de semblables marques d'attachement.

Au début d'août 1915, les Anglais relevèrent le 410e qui descendit au repos avant de monter en Champagne.

LA CHAMPAGNE – BEAUSEJOUR – LE 25 SEPTEMBRE

VILLE-SUR-TOURBE

Le 7 septembre 1915, après une semaine passée à Beauséjour, le régiment vient occuper les tranchées du nord de Ville-sur-Tourbe, où il travaille avec zèle à la préparation de l'offensive à laquelle il allait prendre part.

En effet, le 25 septembre, à 9 h 15, le 3e bataillon, formant deux vagues d'assaut, puis les 1re et 2e compagnies, formant la troisième vague, bondirent hors de leur tranchée avec un élan merveilleux et se portèrent à l'assaut des lignes ennemies distantes d'environ 400 mètres. L'artillerie et les mitrailleuses allemandes creusèrent de grands vides dans ces trois vagues qui parvinrent néanmoins dans la première ligne ennemie. Mais elle était fortement occupée. Combien des nôtres y restèrent ! Le soir et les nuits suivantes ceux qui purent s'échapper rejoignirent nos positions. Sur dix-sept officiers partis à l'assaut, six seulement revinrent dans nos lignes et encore quatre d'entre eux étaient- ils blessés, dont un mortellement. En hommes, les pertes furent lourdes également et ce fut avec peine que, l'appoint fourni par les survivants des trois bataillons, permit de reconstituer les 1re et 2e compagnies. Pendant quelques semaines, le régiment se trouve ainsi réduit à deux bataillons.

Il serait impossible de citer toutes les actions d'éclat qui furent accomplies le 25 septembre par les militaires du 410e. On garde pieusement, au régiment, le souvenir du capitaine **MALLET**[3], commandant la 10e compagnie, dont la mort héroïque électrisa sa troupe.

Le 7 octobre, le 410e passe en réserve au bois de la Chameresse, et revient en première ligne le 18, devant Ville-sur-Tourbe.

MESNIL-LES-HURLUS – SOMME-SUIPPES, 1916

Le 5 novembre, le régiment prit le secteur de la Courtine, devant Mesnil- les-Hurlus, en pays reconquis à la suite de l'offensive du 25 septembre.

[33] Voir annexe n° 2.

Malgré la pluie, la neige et la boue, le terrain et les abris de ce secteur, où l'ennemi venait d'être nettement battu, furent nettoyés. De nombreux cadavres français et allemands furent inhumés et un important matériel récupéré. Et ce tandis que les hommes ne cessaient de combattre, tenus en haleine par les réactions constantes de l'ennemi. Cette lutte terrible dura un mois et, après un court repos pendant lequel un renfort permit de reconstituer le 3e bataillon, le 410e prit les tranchées au nord de Somme-Suippes.

Il devait ainsi, jusqu'au début de mai, tenir les secteurs de la cote 193, du Champignon, de la Pomme-de-Terre, et du Voussoir. C'est au cours d'affaires locales et de coups de mains qui marquèrent cette période que s'illustrèrent le sergent **LESCAUT**, le sous-lieutenant **NOLENT**, le sergent **LUBY**, le sous- lieutenant **AMAURY de GOUVELLO**[4] et tant d'autres hommes.

Au début de mars, le lieutenant-colonel **de GOUVELLO** remplace le lieutenant-colonel **de CHAUNAC de LANZAC** dans le commandement du 410e.

Le 3 mai, lorsque le régiment quitta le secteur, il avait la satisfaction de le laisser en voie d'organisation et dans un bien meilleur état que lorsqu'il y était arrivé.

VERDUN

C'est au cours d'un repos que le régiment prenait à Fannières que la grande nouvelle arriva : le 410e allait se battre à Verdun !

En effet, dans la nuit du 28 au 29 mai, il prit contact avec l'ennemi, au bois Nawé (cote 321), à l'ouest de la ferme Thiaumont. A peine arrivé, il fallut attaquer, avec succès d'ailleurs, car le 30 mai, à 3 h 15, des détachements du 2e bataillon et du peloton des pionniers enlevèrent à l'ennemi la tranchée qui leur avait été donnée comme objectif. Et chaque jour ce fût le même effort, inouï, surhumain, attaques et contre-attaques dans un terrain chaotique sans tranchées ni boyaux, sans eau potable.

La journée la plus dure fut celle du 8 juin. Le bombardement était infernal depuis le matin ; le régiment tenait bon ; mais, à droite de la 151e division, les Allemands avançaient et menaçaient d'en tourner les éléments. Confiants dans leurs chefs comme en eux-mêmes, les hommes furent aussi vaillants que d'habitude et l'ennemi, ne put marquer aucune avance.

Le 12 juin, l'ennemi recommença ses attaques formidables, mais il ne put mordre dans le mur de granit que formait le 1er bataillon au ravin de la Mort.

Et quand, le 14 juin, le régiment quitta le bois Nawé, il pouvait constater avec fierté que, loin d'avoir abandonné un seul pouce de terrain, il avait fait reculer les Allemands en plusieurs points.

Les noms du pionnier **MERCADE**[5], du sergent **de BRUC**[6], du sous- lieutenant **CHARLES**[7], commandant la 4e section de la 1re compagnie, du médecin aide-major **MORAND**[8], du

[4] Voir annexe n° 3.
[5] Voir annexe n° 4.
[6] Voir annexe n° 5.
[7] Voir annexe n° 6.
[8] Voir annexe n° 7.

voltigeur **BARNIQUEL**[9], illustrent la page glorieuse que Verdun ajoute au Livre d'or du 410e.

Le 1er juillet 1916, le lieutenant-colonel **de GOUVELLO**, nommé colonel commandant d'une brigade d'infanterie, passait le commandement du régiment à son successeur, le lieutenant-colonel **TREILLARD**.

REIMS

Après un nouveau séjour, au début de juillet, dans le secteur de Marre-Vacherouville sur la rive gauche de la Meuse, le 410e se retrouve, le 24 août, face à l'ennemi, au nord de Reims, entre le village de Bétheny et le canal de l'Aisne à la Marne. Le nouveau secteur était alors aussi tranquille que possible. Cependant, chaque soir, des patrouilles étaient envoyées entre les lignes par mesure de précaution, et ces petites expéditions n'étaient pas toujours sans danger. Une nuit, c'est l'aspirant **CHEYER** qui est blessé ; une autre fois (le 4 novembre), c'est le sous- lieutenant **FENOUILLERE** qui est tué, ainsi que deux de ses hommes. C'est ainsi que, peu à peu, le secteur devenait agité. Le 15 novembre, en particulier, après un violent bombardement, trois groupes ennemis tentèrent un coup de main sur notre première ligne. A l'est et au centre, ils ne purent aborder les tranchées françaises, où l'on faisait bonne garde ; à l'ouest, sur l'ouvrage des Cavaliers-de-Courcy, quelques soldats allemands réussirent à atteindre notre secteur. Ils en furent d'ailleurs chassés immédiatement, sans avoir pu nous faire des prisonniers. Par contre, un des leur resta entre les mains du sergent **DUTHOY**, de la 9e compagnie.

Le grenadier **BAILLET**[10] se distingua aussi dans cette affaire.

Sur ces entrefaites, le bruit courut que l'ennemi allait tenter, sur Reims, une attaque de grand style, avec gaz asphyxiants. L'honneur appartenait au 410e d'aller vérifier sur place le bien-fondé de ces suppositions. Et le 18 décembre 1916, à 16 h 20, une quarantaine de soldats du 410e, tous volontaires, accompagnés d'une vingtaine de chasseurs à cheval, devenus fantassins pour la circonstance, bondirent de nos tranchées et pénétrèrent dans celles de l'ennemi, sous les ordres des sous- lieutenants **de GOUVELLO** et **Le FUSTEC**, tous deux du 410e.

Ils n'y remarquèrent aucun indice permettant de croire à une attaque par les gaz, mais ils revinrent triomphants, avec six prisonniers et ramenant leurs deux blessés.

Après un mois passé à l'instruction aux environs de Fère-en-Tardenois, le régiment reprit, à la mi-mars, un secteur au nord de Reims, et s'adonna avec la plus **belle** ardeur à la préparation de l'offensive prévue pour avril. Le 5 avril, le lieutenant-colonel **TREILLARD** fut grièvement blessé par un éclat d'obus et, le 9, son successeur, le lieutenant-colonel **VOIRIOT**, prit le commandement du régiment.

LE 16 AVRIL 1917 – LES CAVALIERS-DE-COURCY

L'attaque du 16 se déclencha à 6 heures, des deux côtés du canal, sur les remblais appelés « les Cavaliers-de-Courcy ». Le 410e, encadré à droite par le 403e R.I. et à gauche par le 1er régiment spécial russe, pénétra comme un coin dans les lignes ennemies, et pendant sept jours

[9] Voir annexe n° 8.
[10] Voir annexes n° 9 et 10.

il repoussa de multiples attaques, tout en augmentant constamment ses gains. Les fameux Cavaliers-de-Courcy tombaient aux premières heures de l'action et, réalisant une progression de 2 km 500 en profondeur, le régiment faisait à l'ennemi environ 450 prisonniers, dont 5 officiers, et lui prenait, avec un matériel considérable, 1 canon, 11 lance-bombes, 12 mitrailleuses.

Les actes individuels de bravoure et de dévouement, au cours des attaques d'avril, ne sauraient se compter autant dans la troupe que parmi les chefs, dans les services que chez les combattants. La brillante conduite du régiment lui valut sa première citation à l'ordre de l'armée[11].

Le régiment revient aux Cavaliers-de-Courcy le 1er mai et, le 10 juin, affirmait à nouveau dans des affaires locales ses qualités de régiment hors pair, aussi tenace dans la défense que fougueux dans l'attaque.

Le 17 juin 1917, le lendemain d'une chaude alerte, son drapeau venait saluer le Président de la République de passage à Reims. Et le 14 juillet, dans le village de Noyon, reconquis et libéré, le général **PETAIN** y épinglait la croix de guerre avec palme.

Le 9 août, le lieutenant-colonel **GOMBAUD** remplaçait, au commandement du régiment, le lieutenant-colonel **VOIRIOT**, appelé à d'autres fonctions.

HURTEBISE - L'AILETTE – CHAVIGNON – VAUDESSON

PINON-COURVAL

Le 31 août, à 19 heures, le 403e déclenche son attaque pour la prise d'Hurtebise. Elle fut couronnée de succès. Mais le 410e, en réserve, souffrit terriblement de la violence du bombardement ennemi. Et, les 2, 3, 4 et 5 septembre, le régiment, qui avait relevé en ligne les éléments du 403e R.I. et du 114e B.C.A. ayant participé à l'attaque, repoussa de nombreux et vigoureux retours offensifs de l'ennemi et lui fit même des prisonniers.

En octobre, après un repos aux environs de Paris, le régiment revient dans la même région, à l'extrémité ouest du Chemin-des-Dames et occupe successivement, jusqu'en janvier 1918, les secteurs de Chavignon, Vaudesson et Pinon, sur la rive gauche de l'Ailette – secteurs repris à l'ennemi à la suite de l'offensive du 23 octobre et en voie d'organisation. La vie y fut assez dure, marquée de part et d'autre par des reconnaissances et des coups de main, ainsi que par des duels d'artillerie souvent meurtriers.

Pendant trois semaines, le 410e, cantonné aux creutes de Chassemy, exécute, en deux périodes, les travaux de création et d'organisation d'une position défensive située au sud de l'Aisne entre Celleu, Preslec et Boves.

Le 11 mars 1918, il releva le 82e R.I.M. dans le sous-secteur de Courval, à l'est de Crécy-au-Mont. Le 21, il reçut le contrecoup de l'offensive générale allemande sur Amiens, dont une des premières conséquences fut, pour le 410e, l'obligation de faire charnière quand l'attaque ennemie s'étendit, le 7 et le 8 avril. Après de durs combats, dans le ravin de Bassoles Aulers et

[11] Voir annexes n° 11 et 12.

sur le plateau de l'Argentel, les derniers éléments du régiment maintenus au nord du canal passent, en exécution des ordres reçus, au sud de l'Ailette, où ils s'organisent aussitôt.

Le 23 avril, le lieutenant-colonel **BEAUJAN**, chef d'état-major de la 151e D.I., nommé au commandement du régiment, remplaça le lieutenant-colonel **GOMBEAUD**.

Presque chaque nuit, des patrouilles du 410e franchissent le canal, tendant des embuscades, infligeant des pertes à l'ennemi, et lui faisant des prisonniers.

Le 7 mai, le 410e releva le 403e dans le secteur du Mont-de-Lœuilly – Mont-des-Tombes, au sud de l'Ailette. Jusqu'au 26, la vigilance fut extrême et, pour percer les projets de l'adversaire, des embuscades fréquentes furent tendues, couronnées de succès.

LE 27 MAI – LES COMBATS AUTOUR DE SOISSONS

Le 410e, qui avait dû faire pivot de droite dans la première attaque allemande du 21 mars, se trouva à nouveau chargé du rôle très délicat et très meurtrier de charnière de gauche dans l'offensive de Soissons – Reims du 27 mai.

Le premier jour de l'attaque, le régiment, cramponné sur ses positions, ne perdit pas un pouce de terrain, en dépit des très violents bombardements ennemis et de la fougue des vagues assaillantes. Il réussit même à leur faire une trentaine de prisonniers[12].

L'avance foudroyante du centre d'attaque mit bientôt à découvert son flanc droit et force fut au régiment de faire à la fois face au nord et à l'est pour tenir sur le canal et résister à la masse ennemie qui tentait de le tourner. Il tenait encore le mont de Lœuilly le 21, tandis que les Allemands, menaçaient Soissons et occupaient Margival.

Successivement, le commandement du régiment passa au commandant **BRUGERE**, puis au capitaine **SANDRIER**.

Le 29, l'ennemi reprit, au petit jour, son attaque sur tout le front ; le 410e ayant reçu l'ordre de ne pas commencer son repli avant 6 heures, maintint jusqu'à 5 h 45, quoique à court de munitions, sa ligne avancée. A Bagneux, à Montecouve, des combats acharnés, soutenus par les éléments déjà fort réduits des trois bataillons, retardent l'avance que l'ennemi, toujours très supérieur en nombre et disposant de troupes fraîches, dessine vers l'ouest. C'est là que se distingue le sergent COGNE, de la 2e compagnie[13].

Le 30, tandis que les fractions principales du régiment, sous les ordres du capitaine **VIGNOLI**, contre-attaquaient sur Bagneux et ne se repliaient sur Berlinval, à 11 heures, que sur ordre formel, le capitaine **SANDRIER** réunit à Fontenoy un groupe de survivants : 6 officiers et 174 hommes, qui fut aussitôt affecté à la défense de Tartiers, très menacé.

Du 27 au 31, les hommes ne reçurent aucun ravitaillement et se battirent sans arrêt contre un ennemi supérieur en nombre et remarquablement armé.

[12] Voir annexe n° 12 bis.
[13] Voir annexe n° 13.

Regroupé aussitôt et sans repos, le régiment occupe, les 1er et 2 juin, la ligne de l'Aisne entre Jaulzy et Vic-sur-Aisne et, le 3, se porte sur Cutry. Jusqu'au 31 juin, dans les conditions les plus précaires, malgré des fatigues et en dépit de la violence des bombardements, le 410e résiste aux attaques journalières de l'ennemi acharné pendant toute cette semaine à s'emparer de Cutry et du ravin de Cœuvres dont la possession devait lui donner accès à la forêt de Villers-Cotterêts et faciliter ses nouvelles attaques sur Paris. Mais, devant la résistance des régiments, aussi tenaces dans la défense que le fut le 410e, il ne put y réussir et tous ses efforts échouèrent[14].

LE 26 SEPTEMBRE – LES COMBATS DE LA PY ET DE L'ARNES

Après un court repos consacré à la reconstitution du régiment, considérablement éprouvé et réduit, et un séjour de deux mois dans un secteur d'Alsace, où ses patrouilles et ses groupes de combat prirent vite la supériorité sur l'ennemi et s'assurèrent intégralement le contrôlé du « no Man's land », le 410e R.I. participa, le matin du 26 septembre, à l'attaque générale de la IVe armée.

A 9 heures, la première ligne de défense allemande, considérablement fortifiée, était entre les mains des bataillons d'attaque ; le premier objectif fut vite dépassé, même par le bataillon de soutien dont la marche rapide et pleine d'entrain ne s'arrêta qu'à la nuit, après la conquête du deuxième objectif, enlevé de haute lutte, malgré les défenses accessoires accumulées par un ennemi méthodique et vigilant. Trois nids de mitrailleuses tenus avec la dernière énergie, furent réduits par la 10e compagnie qui, privée de ses trois officiers, dont deux tués, attaqua à la grenade avec une ardeur magnifique.

Le 27, au petit jour, l'attaque reprit l'enlèvement des tranchées d'Heidelberg et de Mannheim. Grâce au courage inouï déployé par la troupe, grâce à l'énergie et à l'initiative des chefs, l'objectif fut atteint peu à peu. Douze mitrailleuses, quinze mitraillettes, un canon de 77, un matériel considérable, une centaine de prisonniers, tel fut le prix de cette journée d'efforts incomparables.

Et, le 28, le régiment avait porté et maintenu sa ligne, en flèche, à 400 mètres au nord de la Py.

Puis ce fut, du 2 au 4 octobre, toute une succession de combats acharnés pour la prise de Sainte-Marie-à-Py, position fortifiée entre toutes, hérissée de mitrailleuses et à laquelle le régiment dut s'attaquer de front par cinq ou six fois successives. Et le 4, à 9 heures du matin, le 410e, recueillant le fruit de ses efforts répétés, entra dans Sainte-Marie-à-Py et continua aussitôt la poursuite.

L'ennemi, en retraite, harcelé sans arrêt, opposa une résistance farouche ; aux rives de l'Arnes se livrèrent des combats meurtriers dont l'issue heureuse permit au 410e de pénétrer dans Saint-Clément-sur-Arnes et de passer le 6, à l'unité relevante, une base de départ solide pour les nouvelles attaques qui devaient permettre la prise de Juniville, de Machaut et la chute de Vouziers.

[14] Le 410e obtient à cette occasion sa deuxième citation à l'ordre de l'armée qui lui donne le droit au port de la fourragère. (Voir le texte de la citation annexe n° 14.)

Cette dure quinzaine de combats incessants aux rives de la Py et de l'Arnes coûte au 410e plus de 150 morts, dont 7 officiers, et près de 600 blessés. Mais une avance de 23 kilomètres en profondeur, 350 prisonniers, 6 canons, 13 minenwerfer, 115 mitrailleuses et mitraillettes, un dépôt de matériel du génie, des armes et munitions enlevés à l'ennemi de haute lutte témoignent à tout jamais de la splendeur de son effort[15].

LES ARDENNES – LES DERNIERS COMBATS

DU 25 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE

Passé à la Ve armée, le 410e prit part, du 25 octobre au 9 novembre, aux combats qui, après la conquête de Hunding Stellung, portèrent les avant-postes français aux portes de Charleville-Mézières.

Au début de l'affaire, réserve de C.A., puis de D.I., le 410e n'entra directement en action que le quatrième jour, mais ce fut pour donner l'assaut, le 29 au matin, avec le concours des chars d'assaut, aux lignes allemandes, puissamment défendues par des troupes d'élite, de Recouvrance, cote 145, cote 156, entre Banogne et Condé- les-Herpy.

Ce fut une nouvelle occasion pour ce régiment remarquable, si éprouvé par les derniers combats, mais plus que jamais animé d'un esprit offensif merveilleux, de donner, une fois de plus, une juste mesure de sa valeur.

Partis à l'assaut avec un entrain splendide, ses bataillons ne tardèrent pas à marquer une progression en pointe de 1 kilomètre, véritable tour de force en raison de l'acharnement de la défense allemande et de la difficulté de liaison avec les voisins de droite et de gauche, moins heureux. Plus de 100 prisonniers passèrent en quelques heures au P.C. du colonel.

Le 30, le 31, le 1er novembre, de nouvelles attaques eurent lieu, de petites actions dans la vaste offensive de **FOCH**, qui ébranlait, de la Belgique à la Suisse, les dernières assises de la forteresse allemande, mais actions utiles entre toutes qui contraignirent l'ennemi à céder le 5, entre Banogne et Condé, sous la pression ininterrompue des troupes du 410e et des régiments voisins, épuisés, réduits[16], péniblement ravitaillés, soumis à un bombardement intense où dominaient les obus toxiques, et les gros calibres.

Alors commença la poursuite menée avec énergie. Le 5 novembre, la cote 145, Chaudion, Saint-Fergeux tombèrent et l'ennemi dut encore céder du terrain malgré sa vive résistance à la ferme de Flay. Le lendemain, le 410e occupa Signy-l'Abbaye et Thin-le-Moutier.

Le 9 novembre, avant-garde de corps d'armée, luttant contre les dernières mitrailleuses laissées par l'ennemi pour couvrir sa retraite et retarder notre avance, il réussit à s'emparer de Clay, Warby, Saint-Marcel, et, au soir de ce jour mémorable, s'arrête sur la ligne Grèves – Sury – Belval, pour être dépassé par une nouvelle division.

Mais, à cette heure, les plénipotentiaires allemands souscrivaient déjà aux premières conditions de notre victoire et, le 11, l'armistice était signé.

[15] Une citation à l'ordre de l'armée, la troisième, vient récompenser peu après le régiment de sa brillante collaboration aux affaires de septembre. (Voir le texte annexe n° 15.)

[16] Le 30 octobre, il restait 703 combattants au régiment.

Le 410e payait de 400 des siens cette brillante avance et la gloire d'avoir si activement collaboré à ces suprêmes combats qui mirent l'armée allemande à notre entière merci. Les lettres d'or des « Ardennes » qui brilleront sur la soie de son drapeau seront le digne couronnement d'une longue liste d'exploits et de hauts faits d'armes et marqueront avec éclat la dernière étape d'une carrière de guerre particulièrement glorieuse dans les annales de nos régiments de marche.

Le 20 février 1919.

ANNEXE N° 1.

La sentinelle LE GOFF au coup de mine du « Bois Français ».

Pendant que les hommes en ligne faisaient sur les Allemands un feu si efficace que l'ennemi ne put sortir de ses tranchées malgré ses cris répétés de « Worwaerts ! » (En avant !), une escouade de la 2e compagnie pénétrait dans l'entonnoir qu'une patrouille prétendait à tort être occupé par l'ennemi.

En se rendant sur le lieu de l'explosion, le sergent **BOULANGER**, de la 2e compagnie, trouva un de ses guetteurs – le seul qui fût encore debout – au milieu des cadavres et des débris de toute nature. Comme il le félicitait d'être resté bravement à son poste, la sentinelle, qui s'appelait **Le GOFF-GWENOLE,** lui répondit en breton, car il ne parlait que cette langue : « *Puisque vous m'aviez dit, sergent, de ne pas bouger avant que vous ne veniez vous-même me chercher*. »

ANNEXE N° 2.

Le capitaine MALLET à l'attaque du 25 septembre 1915.

Arrivé devant la première ligne allemande avec une fraction de son unité, il fut sommé par l'ennemi de se rendre. Il cria aussitôt à ses hommes : « *Ne vous rendez jamais !* » et tomba criblé de balles.

ANNEXE N° 3.

Attaque d'un petit poste ennemi le 24 février 1916.

Le 24 février 1916, à la pointe du jour, des éléments du 1er bataillon attaquèrent un petit poste allemand dans le boyau Petit-Jean afin de redresser notre ligne. L'affaire ne donna pas tous les résultats espérés, mais elle consacra, une fois de plus, l'intrépidité et la bravoure des soldats du 410e.

Le sergent **LESCAUT** commandait une fraction de la 4e compagnie qui transportait des munitions vers la première ligne. Entendant le déclenchement de notre attaque, il passa son commandement à un caporal et courut, grenades en main, se jeter dans la mêlée. Il en sortit quelques instants après, sérieusement blessé, mais satisfait de son geste.

Quant au sous- lieutenant **NOLENT** (3e compagnie), il était mortellement blessé et, les deux pieds broyés, demandait à être soutenu « afin de pouvoir mourir debout ».

Et le sergent **LUBY** (4e compagnie), la cuisse fracassée, recommandait aux brancardiers de s'occuper d'abord des autres blessés.

Enfin, le sous-lieutenant **AMAURY de GOUVELLO** (4e compagnie), après avoir pris une part brillante à l'affaire, se portait, accompagné du brancardier **Le BOLCH**, spontanément et en plein jour, contre la tranchée ennemie, sous un feu violent, pour chercher un de nos blessés qu'il avait la joie de ramener peu après dans nos lignes, donnant ainsi à tous le plus bel exemple d'abnégation et de dévouement à ses hommes.

ANNEXE N° 4.

Le pionnier MERCADE, le 30 mai 1916.

A peine arrivé, le 410e dut attaquer, avec succès d'ailleurs, car le 30 mai, à 3 h 15, des détachements du 2e bataillon et du peloton des pionniers enlevèrent à l'ennemi la tranchée qui leur avait été assignée comme objectif. Sur un point, le tir fut si violent que nos hommes durent se coucher dans les trous d'obus. La rafale à peu près passée, l'un d'eux – le pionnier **MERCADE** – continua sa route vers la tranchée allemande, persuadé que ses camarades l'avaient déjà atteinte. Comme il s'avançait, insouciant et crâne, la pelle sur l'épaule, il fut interpellé par un sous-lieutenant qui lui demanda où il allait. Et toujours aussi calme, **MERCADE** répondit : « *Excusez- moi, mon lieutenant, je me suis perdu, mais je vais aider les camarades à retourner la tranchée allemande*. »

ANNEXE N° 5.

Le sergent DE BRUC à Verdun, 1916.

Dans la soirée du 8 juin, le sergent **de BRUC** se présenta au P.C. du colonel et dit simplement : « *Hier, à peu près guéri, j'ai quitté l'hôpital avec un congé de convalescence en poche. A peine dans la rue, j'ai appris que le 410e se battait à Verdun. J'ai déchiré mon titre de convalescence, j'ai fait demi-tour et me voici*. » Ce bel acte de courage et de patriotisme ne surprit aucun de ceux qui connaissaient le passé du sergent **de BRUC**. Malgré ses 55 ans et une santé plutôt précaire, ce bon Français, qui n'avait jamais porté l'uniforme en temps de paix s'était engagé comme simple soldat en 1915. Il se conduisit si vaillamment à Verdun qu'il en revint avec la médaille militaire et le grade de sous-lieutenant.

ANNEXE N° 6.

La section CHARLES au bois Nawé (Verdun 1916) (4e de la 1re compagnie).

Dans la nuit du 3 au 4 juin 1916, le 1er bataillon du 410e R.I. relevait, dans le bois Nawé, un autre bataillon du régiment. C'était en pleine bataille et il n'existait ni tranchées ni boyaux pour constituer un secteur.

La 4e section de la 1re compagnie était en ligne à l'extrême droite en liaison avec les éléments d'un autre régiment de la division. Elle comprenait, avec le sous-lieutenant **CHARLES**, chef de section, deux sergents, quatre caporaux et trente hommes, tous braves et solides gaillards connaissant les difficultés de la situation et résolus à y faire face.

Dès la première nuit, pelles et pioches travaillaient à côté des fusils et, le matin, des éléments de tranchée réunissaient les trous d'obus. Dès la pointe du jour, un violent bombardement se déclenche, comble la tranchée, blesse le sous-lieutenant **CHARLES** qui reste à son poste, ensevelit, blesse ou tue plusieurs de ses hommes. On refait le travail de la veille et il en est ainsi jusqu'au 7 au matin, moment où une violente attaque se produit sur le régiment de droite, intéressant également la section **CHARLES**. Pendant deux heures, elle résista à tous les assauts.

Le 8, le bombardement ennemi reprend, plus violent, et dure jusqu'au 12 juin. La section, réduite à son chef, un caporal et huit hommes, tient toujours. D'ailleurs, la situation à droite est trop critique pour qu'on puisse à ce moment songer à la renforcer ou à la relever. L'attaque ennemie, plus violente encore que le 7, enfonce en partie le régiment de droite. Des groupes de grenadiers allemands s'approchent à quelques mètres d'une de nos mitrailleuses qu'entouraient les débris de la section **CHARLES**. Elle va être enlevée ; le caporal **LEBOU** et le soldat **BOISGERAUD**, porteurs chacun d'une musette de grenades, sortent de la tranchée, attaquent le groupe ennemi, le mettent hors de combat ou en fuite et sauvent notre mitrailleuse.

Dans la nuit du 13, le bataillon est relevé. Il avait tenu pendant dix jours dans des conditions très difficiles, et cet heureux résultat était dû, pour une large part, à l'héroïque ténacité de la poignée de braves sous les ordres du lieutenant **CHARLES**. La 4e section de la 1re compagnie avait perdu presque tous ses cadres et les trois quarts de son effectif, mais elle n'avait pas reculé d'un pas.

Puisque nous venons de rencontrer le nom du lieutenant **CHARLES**, il convient de compléter l'impression que nous laisse ce récit par cette page de gloire en laquelle le lieutenant **CHARLES** a réussi à résumer l'histoire de son régiment :

CHAMPAGNE – SEPTEMBRE 1915

410e R.I. – Ordre n° 34 du 30 mars 1916 :

Adjudant-chef CHARLES (Gaston), 1re compagnie. – Chef de section très brave, et très énergique. S'est particulièrement distingué le 25 septembre 1915 en se portant à l'assaut des tranchées ennemies sous un feu de barrage des plus violents. A pénétré dans les lignes allemandes, s'est joint à des fractions d'un régiment voisin et a continué la lutte pendant plus de vingt heures contre un ennemi supérieur, ne se repliant que l'un des derniers, toute résistance étant devenue impossible.

VERDUN – 1916

151e D.I. – Ordre n° 96 du 23 juillet 1916 :

Le sous-lieutenant CHARLES (Gaston), 1re compagnie. – Officier d'un courage et d'une énergie au-dessus de tout éloge. Du 7 au 13 juin 1916, a obtenu de ses hommes tout ce qu'ils

pouvaient donner en leur imposant par son calme et son sang-froid, au cours d'un bombardement d'une violence inouïe. A repoussé, les 8 et 12 juin 1916, plusieurs attaques ennemies.

CAVALIERS-DE-COURCY – 1917

Ve armée – Ordre n° 179, du 5 mai 1917 :

CHARLES (Gaston), sous-lieutenant, 1re compagnie du 410e R.I. – Jeune officier légendaire par sa bravoure, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A l'assaut du 16 avril 1917, a entraîné ses hommes par son exemple et a déployé les plus belles qualités de courage et de sang-froid. [Déjà cité trois fois à l'ordre[17].]

HURTEBISE

151e D.I. – Ordre n° 288 du 20 septembre 1917 :

CHARLES (Gaston-Albert), sous-lieutenant, 1re compagnie. – Officier d'une remarquable bravoure. Etant en soutien dans la nuit du 31 août 1917, s'est porté spontanément en première ligne au cours d'une contre-attaque ennemie, y a combattu à la grenade, et a largement contribué à repousser l'ennemi.

HURTEBISE

G.Q.G. – Ordre n° 5912 D du 5 novembre 1917 :

CHARLES (Gaston-Albert), sous-lieutenant de réserve au 410e R.I. – a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier. Officier d'une bravoure et d'un entrain vraiment remarquables. Le 2 septembre 1917, chargé d'organiser une position qui venait d'être conquise, s'est porté spontanément avec tous ses hommes au-devant d'une forte contre-attaque ennemie et l'a rejetée à la grenade en lui infligeant de lourdes pertes. Est resté constamment sur la brèche les jours suivants, ne prenant aucun repos et donnant à tous le plus bel exemple d'endurance et d'énergie. Déjà cinq fois cité à l'ordre.

La présente nomination comporte l'attribution de la guerre avec palme.

OFFENSIVE DU 21 MARS 1918

I.D. 151 (brigade). – Ordre n° 51 du 15 avril 1918 :

Sous-lieutenant CHARLES (Gaston), de la 1re compagnie. – S'est, comme, toujours, signalé dans le combat du 8 avril 1918 par ses qualités connues de bravoure, de sang-froid et de dévouement. A rétabli la situation un moment critique d'un de ses groupes de combat, en se portant rapidement sur le point menacé.

[17] Le lieutenant CHARLES avait déjà gagné une citation à l'ordre de l'armée avant d'arriver au 410e.

SECTEUR DE L'AILETTE– COUP DE MAIN DU 24 AVRIL 1918

151e D.I. – Ordre n° 407 du 26 avril 1918 :

CHARLES (Gaston), lieutenant, 1re compagnie. – Chargé de la mission délicate d'assurer le passage sur un canal et deux cours d'eau du détachement d'attaque, s'en est acquitté d'une façon digne d'éloges, malgré le tir de l'ennemi.

OFFENSIVE DU 27 MAI 1918

151e D.I. – Ordre n° 440 du 26 juin 1918 :

CHARLES (Gaston), lieutenant, 1re compagnie. – Officier d'une grande bravoure, digne de tous les éloges, remontant toujours le moral de ses hommes. Le 28 mai 1918, a participé avec sa section d'une façon remarquable à la défense d'une position qu'il a tenue avec la dernière énergie, jusqu'au moment où, entouré par un ennemi supérieur en nombre, il s'est replié au reçu de l'ordre sous un violent feu de mitrailleuses.

ARDENNES 25 OCTOBRE 1918 – 9 NOVEMBRE 1918

13e C.A. – Ordre n° 242 du 2 décembre 1918 :

Le lieutenant CHARLES (Gaston-Albert), du 410e R.I., 10e compagnie. – Officier brave, énergique, d'une haute valeur morale. Le 29 octobre 1918 a réussi à progresser dans les lignes ennemies sur une profondeur de plus de 400 mètres en dépit d'une résistance acharnée. A infligé de lourdes pertes à l'adversaire, lui a fait des prisonniers, et a repoussé plusieurs contre-attaques.

ANNEXE N° 7

LE DOCTEUR MORAND A VERDUN, 1916

Pendant ces dures journées de juin, le 13 en particulier, le médecin aide-major du 2e bataillon, le docteur **MORAND**, territorial volontaire sur le front, se distingua si bien par son calme, sa bravoure et son dévouement que personne ne s'étonna les jours suivants d'apprendre qu'il venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ceux qui ont vu le docteur **MORAND** se promener sous les obus, la cigarette aux lèvres, pour panser les blessés, ne l'oublieront jamais.

ANNEXE N° 8

Voltigeur BARNIQUEL (Jean), de la 10e compagnie.

Les Allemands contre-attaquaient, au bois Nawé, sur le 3e bataillon du 410e R.I., l'encageant par leur tir d'artillerie et par leurs feux de mitrailleuses particulièrement nourris. Au moment où la contre-attaque est la plus violente, les grenades manquent ; l'ennemi redouble de

Ancestrami

vigueur, il va enlever nos barrages ; trois agents de liaison envoyés coup sur coup pour demander des munitions sont fauchés par les mitrailleuses ; au moment même où le capitaine qui les a envoyés hésite à en envoyer un quatrième, une voix se fait entendre : « *Donnez-moi le pli, mon capitaine, je vais le porter*. »

C'est le soldat **BARNIQUEL** qui s'offre ; cependant, il n'y a qu'un seul point de passage et il va lui falloir passer sur les corps de ses trois camarades tombés les uns sur les autres. Il part... La mitrailleuse tira et le manqua. Peu après, grâce au dévouement et au merveilleux courage de **BARNIQUEL**, des munitions sont apportées et les tranchées du bois Nawé, construites par le 410e R.I., restaient en notre possession. Au début d'octobre 1916, elles servaient de parallèles de départ pour l'heureuse reprise de Douaumont.

ANNEXE N° 9

Le sergent DUTHOY au coup de main du 15 novembre 1916.

Voici la citation à l'ordre de l'armée qui récompensa cet acte de bravoure :

Patrouilleur émérite. Volontaire pour toutes les missions dangereuses. S'est offert pour aller avec son officier poursuivre l'ennemi après une attaque sur nos tranchées.

S'est élancé avec un de ses grenadiers sur un Allemand et l'a ramené dans nos lignes. Avait déjà ouvert à la cisaille une brèche dans les fils de fer ennemis les jours précédents.

Dans les derniers jours de 1916, le colonel reçut du sergent **DUTHOY** une lettre dont voici le résumé :

Je m'appelle en réalité CARRE et je n'ai que 16 ans. Pour pouvoir m'engager en 1915, j'ai prétendu qu'originaire des pays envahis, je n'avais aucune pièce d'identité et j'ai donné au bureau de recrutement un état civil fantaisiste. Comme je vais avoir 17 ans dans quelques jours et l'autorisation de mon père, je pourrai alors contracter un engagement régulier sous mon véritable nom, je demande quelles sont les formalités que j'aurai à remplir.

Le lendemain, le sergent **DUTHOY** était nommé adjudant, et, peu après, son nouvel engagement étant signé, il devenait l'adjudant **CARRE**.

ANNEXE N° 10

Le grenadier BAILLET au coup de main du 15 novembre 1916.

A cette affaire se distingua un jeune grenadier de la 3e compagnie nommé **BAILLET (Léon).** La citation à l'ordre de l'armée qu'il obtint le 1er décembre 1916 parle par elle-même et dispense de tout commentaire :

Grenadier très discipliné et d'un courage remarquable toujours volontaire pour les missions périlleuses. *Ayant eu cinq frères tués à l'ennemi*, a voulu rester dans le rang pour les venger. Lors d'une attaque allemande, dans la nuit du 15 novembre 1916, a d'abord assuré la liaison

sous un violent tir de barrage. S'est présenté ensuite volontairement pour faire partie d'une patrouille chargée de poursuivre l'ennemi.

Ajoutons que, pour souligner davantage encore le courage et le patriotisme de **BAILLET**, qui fut nommé caporal au régiment, le lieutenant-colonel commandant le 410e R.I. a fait donner le nom du « grenadier Baillet » à un boyau de communication voisin du Chemin-des-Dames et de la ferme d'Hurtebise.

ANNEXE N° 11

Ordre de la Ve armée n° 250.

Le général commandant la Ve armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 410e régiment d'infanterie. – Chargé, le 16 avril 1917, d'attaquer les « Cavaliers-de-Courcy », opération que la puissance des organisations allemandes et sa situation de régiment isolé rendaient particulièrement difficile et délicate, a, sous le commandement du lieutenant-colonel **VOIRIOT**, avec un entrain superbe, enlevé cette position, enfonçant trois lignes successives de défenses ennemies et réalisant ainsi une première progression de plus de 1.500 mètres.

Les 17 et 19 avril, n'a pas hésité, malgré les lourdes pertes, à sortir de sa zone d'action pour réaliser la liaison avec les troupes établies à sa droite, venir, à sa gauche, au secours d'une brigade dont la situation devenait critique et lui permettre de reprendre le mouvement en avant.

A tenu, pendant huit jours, le terrain conquis, augmentant sans cesse ses gains avec une opiniâtreté admirable, repoussant avec succès toutes les contre-attaques, réalisant ainsi une progression totale de 2.500 mètres en profondeur, faisant à l'ennemi plus de 400 prisonniers, lui prenant 1 canon, 11 lance-bombes, 12 mitrailleuses, ainsi qu'un matériel considérable, et reconquérant 3 kilomètres carrés de terrain, dont la moitié hors de sa zone d'action.

ANNEXE N° 12

PRISE DES CAVALIERS-DE-COURCY, 1917

Il serait impossible de relater tous les actes de bravoure et de dévouement qui furent accomplis par des militaires du régiment pendant la période des attaques d'avril. En voici du moins quelques exemples :

C'est le sous-lieutenant **Le GOLF** (11e compagnie) qui, avec quelques volontaires, pénètre, le 13 avril au soir, dans les lignes allemandes pour voir si elles sont toujours occupées.

C'est le mitrailleur **Le NENAN**, de la 1re C.M., qui, en mourant, dit à ses camarades : « *Il ne faut pas me plaindre, puisque c'est pour la France.* »

C'est le sergent **MAREC (Théophile),** 2e compagnie, qui, blessé mortellement, s'écrie : « *C'est triste de mourir si jeune, heureusement que c'est pour la patrie.* »

Le 16 avril 1917, la section du caporal **ROLLAND** était arrêtée net par une mitrailleuse crépitant sans arrêt. Tous ceux qui bougeaient étaient touchés ; les hommes, tapis sur la plaine, attendaient, pour progresser, une accalmie qui ne se produisait pas. C'est alors que le caporal **ROLLAND**, se sacrifiant, part seul avec un sac de grenades ; en sautant de trou d'obus en trou d'obus, il parvient à proximité de la mitrailleuse ; là, il lance ses grenades l'une après l'autre, sans résultat. Exaspéré, il se soulève pour mieux lancer la dernière qui lui reste ; il est frappé mortellement par une balle.

La section, enthousiasmée par cet exemple et ce sacrifice, est enlevée par le sous-lieutenant **BALOUVIERE** ; dix hommes tombent, mais la mitrailleuse reste aux mains de nos braves.

Cette page glorieuse doit finir par l'histoire du brancardier **Le BOLCH**, de la 2e compagnie. Le brancardier **Le BOLCH** est le type classique de héros parmi les héros qui n'ont pas à combattre.

Dans toutes les affaires auxquelles a participé le 1er bataillon du 410e R.I., ce soldat n'a jamais cessé de donner les preuves d'un dévouement sans limites, d'être un vivant exemple de bravoure et abnégation, prodiguant ses soins aux blessés, ensevelissant les morts, professant toujours le mépris absolu du danger.

C'est lui qui, le 24 février 1916, à la suite d'un coup de main tenté la veille, va, en plein jour, sans ordre, relever un de nos soldats tombé sous le petit poste ennemi de la « Patate », sur la route de Somme-Py à Tahure.

A Verdun, les 8 et 12 juin 1916, mêmes preuves de sacrifice, même héroïsme.

Le 12 juin notamment, il ramène à lui seul vingt-sept de nos blessés, tant de notre régiment que des unités voisines, et, pour accomplir cette sublime mission, il doit franchir, son fardeau sur les épaules, des crêtes balayées sans arrêt par le feu des mitrailleuses et de l'artillerie ennemie.

Le 16 avril 1917, à l'attaque des Cavaliers-de-Courcy, il se joint spontanément à la première vague d'assaut. Le 19 avril, tous les blessés ayant été ramenés, la mission de Le Bloch est terminée. On lui dit cependant qu'il y a quelque part, entre les lignes, un Allemand blessé. L'homme jette un brancard sur les épaules et dit en plaisantant : « Je vais chercher ce Boche - là ; ça me portera bonheur. »

C'est en faisant ce geste pieux que le brancardier **Le BOLCH,** décoré de la médaille militaire, deux fois cité à l'ordre, est tombé, frappé par un obus, tenant entre ses doigts crispés son brancard qu'il serrait sur sa poitrine.

Et ce fut, en apprenant cette mort, une telle stupeur dans les rangs qu'on dut empêcher les hommes du 1er bataillon d'aller, tout de suite, sous la mitraille, relever la dépouille du soldat admirable qu'avait été le brancardier **Le BOLCH**

Ancestramil

ANNEXE N° 12 bis

Le sergent HELIAS, le 27 mai 1918

Le 27 mai, à 9 heures du matin, une contre-attaque commandée par le sous- lieutenant **HENRY**, de la 5e compagnie, se dirigea sur l'ouvrage Trépot (mont des Tombes), que l'ennemi avait pris le matin. En montant vers la première ligne, le sous-lieutenant **HENRY** fut tué par un 210. Furieux, le sergent **HELIAS** bondit hors du boyau, entraînant ce qui restait de la section, reprit l'ouvrage Trépot et reconduisit l'ennemi jusqu'au canal (soit sur 800 mètres), baïonnette dans les reins, tuant de sa main 11 Allemands, faisant 26 prisonniers, dont 1 officier, et prenant 4 mitrailleuses.

Cette affaire brillante lui valut la croix de la Légion d'honneur.

ANNEXE N° 13

Le sergent COGNE, le 29 mai 1918.

Le 29 mai 1918, à la suite de trois replis successifs imposés par les Allemands, la 2e compagnie du 410e, ayant à sa gauche le 407e et à sa droite la 3e compagnie, se trouve dans un boyau à l'ouest de la route de Soissons à Coucy-le-Château. A 7 heures du matin, la 3e compagnie est alors violemment attaquée. Elle résiste jusqu'à l'épuisement de ses munitions, puis est obligée de se replier. La 2e compagnie est alors attaquée de flanc par une compagnie allemande. La lutte recommence acharnée, car si nous ne pouvons tenir il n'y aura plus moyen de se replier, les mitrailleuses installées dans les tranchées conquises par les Allemands balayant la plaine.

Bientôt, malheureusement, les munitions nous manquent. Il reste une seule caisse de grenades. Le sergent **COGNE** s'en empare et en distribue à cinq ou six hommes. Sans hésiter, il monte sur la plaine et marche à la contre-attaque. Les Allemands, surpris, se replient en désordre. Les deux compagnies en profitent pour se dégager et le sergent **COGNE** revient bientôt rejoindre sa compagnie avec tous ses hommes.

ANNEXE N° 14

Deuxième citation du 410e R.I. à l'ordre de la Xe armée.

Attaqué le 27 mai 1918 au matin par un ennemi très supérieur en nombre a, sous le commandement du lieutenant-colonel **BEAUJEAN**, puis du chef d'escadron **BRUGERE**, pendant quatre jours et quatre nuits, sans le moindre répit, disputé pied à pied le terrain. A bout de munitions, sans vivres frais, du 27 au 31 mai, disloqué en diverses fractions par la puissance et la brutalité de la ruée allemande, s'est constamment porté à la contre-attaque spontanée, et, malgré de lourdes pertes, n'a jamais exécuté un repli qui ne lui ait été prescrit. Sans avoir eu le temps de se reformer a, du 3 au 11 juin inclus, tenu superbement tête à l'ennemi qui n'a pu progresser d'un seul pas, malgré sa supériorité numérique, la violence et le grand nombre de ses attaques.

G.Q.G., le 31 août 1918. Signé : PETAIN.

Ancestramil

ANNEXE N° 15

Citation du 410e R.I. à l'ordre de la IVe armée.

Magnifique régiment qui, sous le commandement du lieutenant-colonel **BEAUJAN**, pendant la bataille du 26 septembre au 6 octobre 1918, au prix d'attaques incessantes et d'efforts héroïques, s'est emparé d'une série de positions extrêmement puissantes et défendues avec acharnement par des troupes d'élite. A réalisé une avance de plus de 10 kilomètres, fait 350 prisonniers, capturé 6 canons et un grand nombre d'engins de tranchée et de mitrailleuses.

Le 13 novembre 1918. *Le Général commandant la IVe armée,*

Signé : GOURAUD.

ANNEXE N° 16

Le 15 novembre 1918, le général commandant en chef conférait la médaille militaire au caporal **PLISSON**, de la 1re compagnie, avec la citation suivante :

Gradé d'une bravoure remarquable. Lors de l'assaut d'une tranchée fortement défendue, se trouvant à cinquante mètres environ d'une mitrailleuse ennemie en action, s'est saisi résolument d'un fusil-mitrailleur et s'est porté, complètement à découvert, à l'attaque de cette pièce. A mis hors de combat un des survivants et contraint les autres à la fuite. A contribué ainsi, pour une large part, à la prise de la position. (Une citation.)

ANNEXE N° 17.

Enfin, l'incroyable fait d'armes ci-dessous, qui a valu à son auteur la médaille militaire de la main du général **MANGIN** lui-même, se passe de commentaire.

Le voici raconté par le héros lui-même :

Fait prisonnier le 30 mai 1918, j'a i été tour à tour transféré à Soissons, Anizy-le-Château, Laon et Crécy-sur-Serre. Ayant réussi à m'emparer d'une carte d'état-major ennemie pendant l'exécution d'une corvée à Crécy-sur-Serre, je pris la direction des lignes le même jour et c'est le 12 octobre, vers 11 heures du soir, que j'ai été recueilli par une patrouille française à environ 2 kilomètres au nord de Vivaize (Aisne). Après avoir donné au commandant mes premiers renseignements, j'ai demandé à être conduit directement au Q.G. J'ai remis ma carte le 13 au matin au général de division auquel j'ai donné tous les renseignements, qui pouvaient le concerner. Le 14 au matin, l'on me conduisait au Q.G. **MANGIN**, à Soissons. Cet officier général m'a longuement questionné. Outre la carte que j'avais rapportée, j'en avais pris deux autres que j'avais cachées à Laon. Aussi je suis resté au Q.G. jusqu'à ce que Laon soit délivrée. Laon ayant été délivrée, je les trouvais, le 20, à la place où je les avais mises.

Le général **MANGIN** m'a remis la croix de guerre avec palme et la médaille militaire pour avoir rapporté au commandement français trois cartes d'état-major ennemies.

Voici maintenant la citation à l'ordre de la Xe armée qui consacre cet intelligent exploit :

Ancestramil

Soldat GUINER (François), classe 1917, 3e compagnie de mitrailleuses. – Soldat de la classe 1917, cycliste au 410e R.I., capturé le 30 mai 1918, s'est emparé, dans un bureau d'officier allemand, d'une carte portant la situation à réaliser par les forces ennemies au cours du repli ; l'a gardée sur lui au risque d'être fusillé, n'a pas hésité, pour tromper la vigilance boche à revêtir une capote et un casque allemands par-dessus son uniforme de Français, et a rejoint les lignes françaises en rapportant au commandement un document des plus précieux pour aider à la continuation de la défaite ennemie. Avait, auparavant, pris deux autres cartes et les avaient cachées à Laon où il a été les rechercher dès la délivrance de la ville.

Ancestramil

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS TUES AU COURS DE LA GUERRE

Chef de bataillon : **DRROME.**

Capitaine : **De TORQUAT.**

Lieutenants : **De GOUVELLO, MOINARD, PICQUE.**

Sous-lieutenants : **ALLIAUME, ANTHONY, BALOUVIRRE, BRIET, CAMMAS, CHEMARIN, CŒURU, FLOQUET, FORESTIER, GHIS, JACQUET, JAMBON, JOURDE, Le GOUVELLO de La PORTE, Le MANRIQUE, NOLENT, PARIRS, PENAULT, PERONNE, PHALEMPIN, QUINTRIC, RAPILLY, RASQUIN, ROBERT, TEZE**.

Adjudants : **BEGUIN, BESSON, BRIENS, CARRE, CAZUGUEL, DOERFLINGER, HAMARD, LACOSTE, LAIGNET, Le COQ, LE MIGNO (T.), LEMOINE, LOUVEAU, PONS, SALOME, VINCENT.**

Sergents-majors : **CABONEL, CORMIER.**

Sergents : **ADAM, AUBINEAU, AUVRAY, BASTARD, BEZOMAT, BIBAL, BIGAULT, BIGOT, BOUE (M.), BRIN, CHAUVEL, CHOTARD, CIROU, CLUEAU, CONGARD, COUSIN, DARIER, DECQ, DELAUNAY, DIGARD, DROUGLAZET, DUCLAY, DUJARDIN, DUMONT, DUMOULIN, DUTHEIL, DUVAL, DUVAUX, FAILLE, FIAT, FOUILLARD, GAVALDA, GELIN, GODET, GRAND, GUICHARD, GUILLAUME, HAMET, HAUVESTRE, HELLOES, HENRY, JAMAUX, JOANNET, KHERVEN, LAURON, Le BUREAU, Le CHAT, LEGAL, LEGENDRE, LEGAUD, Le LIAS, L^{E}, LEROUX, Le SCORNET, LESNE, Le KEVEDER, LIDOREAU, LIGNOT, MARREC, MARY, MEYER, MOIZAN, MONNIER, NOURRISSION, PACTAT, PANSART, PERRET, PEYNET, PRIOULT, QUERNET, RENAULT (André), RENAULT (Henri), RICHARD, ROBERT, SANSAN, SCHWARTZ, SIMON, SPARMONT, SPIESSE, STASSART, TAILLIEZ, TEILLET, TERMOTE, THIBERT, THIERY, TOUVAL, TOUCHET, VALENCELLE, VASSELIN, VIGNAUX,**

Caporaux : **ALBERT, ALLOGROT, AUVRAY, BACHELIER, BARBE, BARRE, BERTHELOT, BERTRAND, BIENAIME, BIER, BIFE, BILLORE, BOISNAUD, BOIVIN, BOUCHE, BOURGOIN, CABEL, CAPERON, CHAINE, CHARTIER, CHENNEVEL, CHENOT, COUILLARD, COURBARON, COURBET, CURNER, DECAMBOS, DELAGE, DELATTRE, DRASE, DELHAYE, DESMARS, DINET, DINGE, DESMALAIN, DOUCHET, DUBREUIL, DUBUC, DUCHESNES, DUQUESNAY, DURAND, DARLINE, ESCANDE, EVALE, FABRE, FAUCHARD, FAUDRAY, FAUVEL, FOUQUET, FOURE, FRASNES, GANDUAN, GAPIN,**

Mémoire des hommes

GAULTIER, GAUTIER, GERAY, GERTHOFFERT, GILBERT, GOHEL, GOUDIGUEN[18] (Jean Yves Marie), GOURBESVILLE[19], GUEGAMP, GUERINAUX, GUILLOUX, HAMON, HAPELETTE, HARDI, HOUSSIN, JAN, JEAN, JEGOU, JOIN, KERAUTRER, KERMANAI, KERVADEC, LABBE, LAJOINE, LAPALU, LARMET, LASGOUTTES, LAUNAY, LAUNAY (Louis), LAURENT, LEBOULANGER, LEBRETON, Le BRUN, Le BRUNOT, LECOCQ, Le COZANNET, LECUYER, LEFORT, Le FUR, LEGAVRE, Le GOFF, Le GRUIEC, Le JELOUX, LEMAIRE, LEMENUEL (Charles), LEMENUEL (René), Le MEUR, Le MEVEL, LEMIEUX, LEMOINE, Le MORVAN, Le NY, LEROUX, Le SAULNIER, LESENECHAL, LEVACON, LEVERRIER, LOUARY, LORAIN, MALEDENT, MALEZET, MANGIN, MARCHOIS, MARONONI, MARZIN, MAUGIS, MENARD, MERRIER, MOISAN,MONCEAUX, MONNIER (fourrier), MONTARDON, MONTZIEUC, MOREAU (fourrier), NICOL, OLLIVIER, PETIT, POSTIC, POUPON, PRAT, PRETESCILLE, PRIOUR, QUARRE de CHÂTEAU, QUERISSET, REGNAULT-DALIGNY, RENAULT (Baptiste), RENAULT (Maurice), REVERT, RIDORET, RIO, RIOU, RIVET, RIVIERE, ROCHEFORT, ROGER, ROLLIN, ROLLAND, ROUSSEL, SAILLARD, SAINT-AYES, SAINT-SEVIN, SAUVAGE, SCAUVYOU, SCHILTZ, SCIELLER, SECHEZ, SORAIS, SOULAINE, TARDIVEAU, TERRIEN, TESSIER, TEYCHENEY, TISSERAND, TRIPEY, VERMERSCH, VIGNAUD, VIVIER.

ETAT DES MILITAIRES TUES AU COURS DE LA GUERRE

AIME, ALLIO, AMIVET, ANDRIEU, ANGER, ANGOUYARD, ANNE (Albert), ANNE (Jules), ARNOULT, ARNOUX, AUBERTIN, AUBREE, AUVRY, AUDEBERT, AUGAIT, AULNE (E.), AUPIAIS, AUSSY, AVRIL.

BABOSSEAU, BACH, BACROIX, BADET, BALLINER, BARATAUD, BARBE, BARBE, BARQUET, BARIOULET, BARO, BARRIT, BARSE, BARTOUX, BASQUIN, BASSERY, BATARD, BATY, BAUDELOT, BAUMANN, BAUTHAMY, BAYLES, BAZIN, BAZZALON, BEATRIX, BAUSSIER, BECASSE, BEDAULT, BELAN, BELLAMY, BELZE, BENOÎT, BERAUD, BERAUD (Jules), BERING, BERLANDIER, BERLIAT, BERNARD (Jean), BERNARD (Paul), BERNARD (Théophile), BERTHELOT, BERTIN (Joseph), BERTIN (Pierre), BERTRANT, BETHENCOURT, BICHAUD, BIDAN, BIGOT, BILLY, BILLY, BINOIS, BINOT, BIONNET, BIZOT, BISSON, BLISONS, BLESTEL, BLOIST, BOCHER, BODIN, BOISARD, BOISSEL, BOITEL, BOIVAND, BONIS, BONNEFOY, BONNET, BONTEMPS, BORDEAUX, BORNIER, BOUVHER, BOUVHEZ, BOUCHINE, BOUDIER, BOUEZ, BOUFFARD, BOUGET, BRIN, BOULESTEIX, BOURDIN, BOUREL, BOURGAIN, BOURGOIN, BOURON, BOUTRY, BOUTTEVILLE,

[18] Dans le texte : GOUDIGOIUN. Corrigé en GOUDIGUEN Jean Yves Marie (source Mémoire des Hommes).
[19] Dans le texte : GOURBEISVILLE. Corrigé en GOURBESVILLE (source Mémoire des Hommes).

BRABANT, BRAND, BRAULT, BREAU, BRENNER, BRET, BRIE, BRIEN, BRIDELLE, BRIONNE, BRIUZET, BRIN, BRIN, BRUNEREAU.

CADERET, CAILLAUX, CAILLET, CAILLON, CALBEAUX, CALLIN, CALLOU, CANONNE, CAPAYROUX, CARADER, CARNIER, CARRIER, CASSAL, CASSIER, CASTELLE, CASSET, CASTEN, CASTIEC, CARIER, CAZENAVE, CERF, CERTAIN, CESSEL, CHABILLON, CHABRIER, CHAGNEAU, CHAIGNEAU, CHAILLOU, CHALONY, CHANOIR, CHARDON, CHARLES, CHARTIER, CHASTRES, CHAT, CHEVAL, CHEVALIER (Antoine), CHEVALIER (Jean-Marie), CHEVALIER (Louis), CHEVRE, CHOLTON, CLARIN, CLARISE, CLAVERIE, CLEMENT, COATTHALEN, COËGUYDT, COGRAMME, COJEAN, COLPIN, COPPEAUX, COQUELIN, CORBET, CORDEAU, CORDIER, CORDIER, CORDON, CORMIER, COSMEUR, COSSARD, COTTE, COTTIN, COUABON, COUFFIN, COULAUD, COUPPEY, COURBARON, COURNE, COURTEL, COURTEL, COUSTARD, COUSTET, COUSTAREL, CRAMBERT, CRETIN, CROS, CROS, CUDENNEC.

DALIPHARD, DALLEE, DAMEUVE, DANDIEU, DANIEL, DANIEL, DANIEL (Pierre-Marie), DANIELO, DANIELOU, DARTOIS (François), DARTOIS (Hypolite), DAUDIN, DAUDON, DAUNE, DARIOT, DAVID (Augustin), DAVID (Yves), DEBORT (Firmin), DEHAY, DEBROISE, DECES, DECLECHEZ, DEDIEU, DEFRANCHI, DEGA, DEGEILH, DEL, DELAFOSSE, DELALANDE (Ferdinand), DELALANDE, Pierre, DELANOUE, DELASALLE, DELCROIX, DELON, DELESQUE, DELHZUMMET, DELAUNE, DEMARAIS, DEMARTIN, DEMAXE, DENERIER, DENGREMONT, DENIAUX, DENIEL, DENIS (Jean), DENIS (Alexandre), DENIS (Jean), DENIS (Pierre), DENOUËL (Jean), DERUE, DESBOIS, DESCHAMPS, DESCLOS, DESHOUX, DESJOURS, DESFOUX, DESHAIES (Jean), DESHAIES (Jean-Baptiste), DESJARFINS, DESPAGNIS, DESPLATS, DESPREAUX, DESSANDES, DEVAUX (Georges), DEVAUX (Louis), DHERMOMETZ, DIEU, DILIGEARD, DOGUE, DOINEL, DEMALAIN, DEMOIEN, DONNAINT, DORDOIGNE, DORET, DORGAN, DORVAL, DOUARD, DOUCERE, DOUCET, DOUHIRET, DOUMENE, DOUVILLE (Albert-Pierre), DOUVILLE (Albert-Gustave), DRENO, DUBOIS, DUCLOS, DUCRET, DUFOSSE, DUFRESNE, DUJAS, DUGUAY, DUMESNIL, DERNUAY, DUMONT, DUPLANT, DUPONT, DUPRE, DUPRESSOIR[20], DURAND, DURAND, DURAND (Pierre), DURE, DUREL, DURY, DUTAY, DUVAL, DUVERGER-CALET.

EGRET, EMERAUD, ENOCQ, ETIENNE, ERRARD, EYCHENNE, EYMARD.

FABRE, FAILLARD, FANGEAUX, FARDOUAIS, FARCHON, FAURAND, FAUSSIVIER, FAUVET, FAVENNEC, FAILLARD, FERAUD, FERLLEC, FERRAND, FERRON, FIEVET, FILLY, FINIXE, FLAGEVILLE, FLICHET, FLEURIT, FOLLEROU, FONTAINE, FOREST, FOREST (Charles), FORTIN, FOURY, FOTY, FRANÇOIS, FRAVAL, FRECHAIS, FRELAT, FRIANT.

[20] Dans le texte : DUPRESSOIN. Corrigé en DUPRESSOIR (source Mémoire des Hommes).

GABOT, GAGNAUX, GALLAIS, GARAT, GARÇON, GARDIC, GAREL, GARNIER, GARNIER, GATHIGNOL, GOBERT, GAUCHER, GAUDIN, GAUTHIER, GAUTIER, GELARD, GELBROND, GENERAT, GENETAY, GEOFFROY, GERARD (Albert), GERARD (François), GERARD (Victor), GERARD, GERARDIN, GHESTIN, GICQUEL (Ambroise), GICQUEL (Guy), GIE, GILFRIN (M.), GILBERT, GILLARD, GLARDEAU, GLOCHON, GOAËRY, GODEFROY, GODEFROU, GODET (Augustin), GODE (Pierre), GAUDHEUX, GOSNEL, GOLINVEAUX, GONNET, GORREGUES, GOUËZON, GOUGEON, GOUIN, GOULET, GOURANDON, GOUVENEAUX, GOUZEU, GOYAY, GRANDIAUX, GRANDMANGE, GRONVAUX, GRATIEN, GRILLENNE, GRIGNON, GRILLEMOND, GRIMOND, GROSJEAN, GROVALLOIS, GROULT, GUARNERIO, GUEDOT, GUEGAMP, GUENARD, GUEGUAND, GUEGAMP, GUEPPE, GUERIN, GUERIN (Victor), GUERAR, GUESNON, GUIDARE, GUIDOUX, GUILLEUX, GUILLAUX, GUILBAUD, GUILLAUD, GUILLARD (Joseph), GUILLARD (Louis), GUILLAUME, GUILLEMOT, GUILLERME, GUILLERME (Yves), GUILLER, GUILLOUX, GUILLOUX (Yves), GUINODEAY, GUINEHEU, GUINDAN, GUINGOUIN, GUITTON, GURTHER, GUTTEL, GUYADER, GUYOMARD, GUYONNAUX, GUILLAUX, GUILLOT.

HAMARD, HAMEL, HAMON (Alexis), HAMON (François), HAMON (Marie-Joseph), HAMOINE, HARDI, HARDI (Bénoni), HARIVEL, HOCHARD, HAVERHAND, HAVAUD, HAVY, HEBERT, HEBERT (Charles), HENEY, HENRY, HENRY (André), HENRY (Marcel), HEON, HERAUD, HERBERT, HERCOUET, HERVOUET, HEU, HILAIRE, HANDOUIN, HOGREL, HOLVEC, HOPEGUIN, HUAUT, HUBERT, HUCHET, HUGON, HUIN, HIVERBARE, HILLIER (Paul), HILLIET (Auguste), HUNBER, HITTIE.

JACOB, JACQ, JAFFRAY, JAGOUIN, JAMARE, JAMOT, JANVIER, JAOUIN, JEAUFFROY, JEANNE, JANZON, JEFFREDEAU, JEAN, JESTIN, JESUS, JESEQUELLE (Anatole), JESEQUELLE (Louis), JOINTER, JORE, JOSSET, JOUAN, JOUBERT (Etienne), JOUBERT (Jean-Marie), JOUET, JOULAUD, JOUSSEMET, JOUGAUD, JULIEN, JUMELLE.

KERAMOAL, KEREVERT, KERFORN, KERGALL, KERGEANT, KERLEGUER, KERLOGAUD, KERVAREC, KERBELLAT, KITELLER, KRASNER.

LABAT, LABATTU, LABAS, LABONNETTE, LACHIVAIRE, LACOËTRE, LACROUST, LAFARRE, LAFFAILLE, LAGET, LAGREE, LAIDET, LAIGNER, LALOY, LAMBERT, LAMBERT (Jules-Henri), LAMBERT (Pierre-Marie), LAMY, LANCELET, LANCIEN, LANDAIS, LANDURAIS, LALE, LANGLADE, LANGLOIS (Louis), LANGLOIS (Gustave), LANOË, LANTOEN, LAPLAINE, LARDIERE, LARIVAIN, LARMICOL, LARROCHE, LASBLEIS, LAUBE, LAUDE, LAURAUDEAU, LAURENS, LAURENT (Alfred), LAURENT (Etienne), Le BACCON, LEBEGUE, Le BER, Le BERRE (Pierre), Le BERRE (Jacques), Le BESCOT, Le BEUZET, Le BIAN, Le BIDEAY, Le BIHAN (François), Le BIHAN (Gaston), Le

BIHAN (Théophile), Le BLEVENNEC, Le BOLCH, Le BOLZEC, Le BON (Guillaume), Le BON (Marcel), Le BORGNE, LEBOULANGER (Louis), LEBOULANGER (Pierre), LEBRAS (Jean), Le BRAS (René), Le BRAZIDEC, Le BRENN, LEBRETON (Albert), LEBRETON (Alexandre), LEBRETON (Jean), LEBRETON (Louis), Le BRIX, Le BRUN, Le CAGNARD, Le CAM, Le CANN, Le CASTRAC, Le CHEVALIER, LECHEVESTEIER, LECLAINCHE, LECLAIR, LECLERC, LECLERC (Louis), LECLERC (Pierre), Le CŒUR, LECOMTE, LECOMTE (Louis), LECOMTE (Charles), LECOMTE (Henri), Le COQ, Le CORNEC, Le CORNER, Le COROLLER, LECOUVEZ, Le COZ, LECRIVAIN, Le DAIN, Le DENMAT, Le DILY, Le DOEUFF, Le DU (François), LeDU (René), LEDUC, Le DUIGOU, LEFEBVRE (Auguste), LEFEBVRE (Gaston), LEFEVRE (Auguste), LEFEVRE (Jules), Le FLOCH, Le FLOHIC, LEFONDRE, Le FORESTIER, Le FUR, Le GAILLARD, Le GALL (Alexis), Le GALL (Guillaume), Le GALL (Jean), Le GARDINIER, LEGER, LEGIRET, Le GLANIC, Le GLEVIC, Le GLOANNIC, Le GOFF (Alain), Le GOFF (Emmanuel), Le GOFF (Jacques), Le GOFF (Louis), LEGOUBE, LEGOUPIL, LEGOUX (L.), LEGRAIN, LEGRAND, Le GROUIEC, Le GUEMANN, LeGUENNE, Le GUERNEVE, Le GUEULT, Le GUEVEL (Jean), Le GUEVEL (Jean-Louis), Le GUILLY, Le HEL, LEJEUNE, Le LAN (François), Le LAN (Joseph), Le LAN (Mathurin), Le LIDEC, LELIEVRE, LELONG, LELOU, LELOUP (René), LELOUP (Rogatien), LEMAIGNANT, Le MAITRE, LEMARIE, Le MARREC, Le MARREC, Le MARTRER, LEMARTIRER, Le MEROL, Le MERRER, Le MESTRIC, LEMETAYER, LEMETAYER (Noyal), Le MEUR, Le MOAL (Jean), Le MOAL (Joseph), Le MOAL (Jules), Le MONNIER, Le MORVAN, Le MOUELLIC, Le MOULLEC, Le NAN, Le NENAN, Le NEZET[21], Le NOACH, Le NOCHER, Le NORMAND, Le NOURY, Le NY (Jean), Le NY (Joseph), LEON, Le PAULIC, LEPRINCE, LEPRETRE, Le PERSON, LEPETIT (Georges), LEPETIT (Joseph), Le QUELLENEC, Le QUERMEC, Le RAY, Le REOUR, LERIBAULT, LE BORREC, LEROUC (Alexandre), LEe ROUX (François), Le ROUX (Paul), LEROUX (Théophile), Le ROUX (Théophile-Marie), Le ROUX (Yves-Marie), Le RUSTE, LESAGE, Le SANT, LESNE, Le SOURD, LESTURGEON, LESVENTES, Le TALLEC, LETELLIER, Le TIRANT, LETOT, LETOURNEAU, LETOURNEUR, LEVEAU, LEVEQUE, LEVEQUE, LEVERDIER, LEVESQUE, Le VEY, LEVIGOUROUX, Le VILLIO, LEVIN, LEVREL, L'HERMENIER, LHOMELET, L'HONNEN, LHOTELLIER, LIARD, LIBERSE, LINA, LIORZON, LISON, LOGEZ, LOUAREL, LOUAZIC, LOMBARD, LORAND, LOREC, LORHO, LOUIS, LOURDEAU, LOUSTAN, LOUVET, LOYER, LOYER, LUCAS (Ange), LUCAS (Jean-Baptiste), LUYER.

MACOIN, MADEC, MAGUET, MAHE (Guillaume), MAHE (Nicolas), MAILLARD, MAISONNEUVE, MALHERBE, MALINE, MARAIS, MARCADE, MARCEAU MARCHAND (Célestin), MARCHAND (Louis), MARCHAND (René), MARGAND, MARIE, MARION, MARTIN (François), MARTIN (François-Marie), MARTIN (Jean), MARTIN (Julien), MARTIN (Louis), MASSAL, MATHIEU, MAUBRY, MAURICE, MAURICE (Yves), MAUVOISIN, MAYOT, MAZELINE, MEDA, MEHEUST,

[21] Dans le texte : LE NZET. Corrigé en LE NEZET (source Mémoire des Hommes).

MEMBRE, MENEZ, MERKEL, MERIL, MESLIN, MESPLES, MEURICE, MIGADEL, MINEC, MITZEL, MOAL (François), MOAL (Yves), MODAINE, MOINE, MOMERIE, MONNERY, MONNIER, MONTJARRET, MONTREUIL, MORAND (Henri), MORAND, Pierre, MORE, MOREAU (Emile), MOREAU (Henri), MOREL (Gilbert), MOREL (Yves), MORET, MORICE, MORIN, MERINIERE, MORIZURE, MORVAN (François), MORVAN (Yves), MOTIN, MOUSSEIGNES, MUGUET, MULLER.

NAUROY, NAVERA, NESME, NICOLAS (Charles), NICOLAS (François), NICOLAS (Joseph), NINGOAT, NOËL, NORMAND (Jean-Marie), NORMAND (Pierre), NORROY.

OLLIVIER (Désiré), OLLIVIER (Pierre), OLLIVIER (Henry-Benjamin), ONIN, ORAIN, ORDRENOU, OUROUX.

PAILLERON, PANNEGEON, PAQUETON, PARADIS, PARIAT, PARIAT, PARID (Albert), PARID (Alexandre), PASSERA, PATAC, PATIN, PATOUILLET, PATYS, PELARD, PELE, PENNEC, PERCEL, PERIGUET, PERINET, PERNELLE, PERROT, PERSAIS, PERSHAYE, PERRIER, PESLIER, PETAIN, PHILIBERT, PICARD, PIBOUIN, PICHON, PICHON (Ferdinand), PICHOT, PIERRE, PILLET, PINSON, PLOUZANE, POCQUET, PODER (Pierre), PIDER (Pierre-Marie), POGGI, POINSIGNON, POIRIER, POLOMACK, PEROU, POMADOR, PROMINES, PORCHER, POSTIC, POTERIC, POTIER, POTREL, POUESSEL, POULAIN (Louis), POULAIN (Mathurin), POULIQUEN, POURRAZ, POUSSET, POUYET, PRESSE, PREVOST, PRIGENT, PRIN, PRODO, PROVOST (Joseph), PROVOST (Robert), PUSSAT.

QUELEFEC, QUEGUINER, QUESSEVEUR, QUETTIER.

RELIGIEUX, REMY, RENAIS (Alphonse), RENAIS (Pierre-Marie), RENARD, RENON, RENOU, RENOUF, REPESSE, REUX, REVERT, RIAUX, RICARD, RICHARD (Jean-Marie), RICHARD (Théophile), RICHE, RICHEBRACQUE, RIFFET, RIGAL, RINET, RIVET, RIVOALLAN, ROBERT, ROBIN (Jean), ROBIN (Maurice), ROHANT, ROHON, ROISNE, ROLLAND (Eugène), ROLLAND (André), ROLLAND (Louis), ROUXIN, ROPTIN, ROUAULT (Julien), ROUAULT (Théophile), ROUGIER, ROULLAND, ROUSSEAU (Alexis), ROUSSEAU (Jean), ROUSSEAU (Joseph), ROUSSEL (Alphonse), ROUSSEL (François), ROUSSEL (Jean), ROUSSEL (Louis), ROUSSY, ROGER, RUAUDEL, RUAULT, RUFFIN, RUMIAC.

SAGNARD, SAHUT, SAINT-JALINES, SAINT-MARIE, SAINT-GHISLAIN, SALIOU, SALMON, SANSON, SANNIER, SARAZIN, SAUGRAIN, SAUREZ, SAUVE, SAVIDAN, SCARDIN, SEGUY, SEMPI, SEPTIER, SERGENT, SERRAND, SERVANT, SICOT, SIMONNET, SOMERVILLE, SOULABAILLE, SOUMET, STEMPFERR, SUDRE, SURON.

Amicalement

TALLEGAS, TANGUY, TARTE, TELLIER, TEMPIER, TESTEWIDE, THARASSE, THAUVIN, THEBAULT, THEPANT, THERESE, THIBAYD, THIERRY, THOMANN, THOMAS (Albert), THOMAS (Fernand), THOMAS (Louis), THOMAS (Pierre), THOMAS (Yves), TILLY, TIRE, TOUGNE, TOURNOIS, TOUTLEMONDE, TOUZET, TREMBLAY, TRIQUENAUX, TRUPIN.

UGUEN, ULRICH

VABRE, VADAINE, VALTEAU, VAN ACKER, VAN COPPENOLLE, VANDEVALLE, VANDEVILLE, VANWEYDEVELT, VASSAL, VAUDEQUIN, VERDREL, VERGNENEGRE, VERHACGNE, VERITE, VERLEYN, VERSCHAECE, VIAL, VIALLET, VICTOR, VIGNE, VIGROUX, VILLEDIEU, VILLETTE, VIN, VINCEMIN, VIOLETTE, VIOSSAT, VIVIEN, VOLET, VYEUX.

WADBLET, WALLON, WARGNIER.

YOU.

ZEIGER.

Ancestrami

PARIS ET LIMOGES. – IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE

Ancestramil